

-----  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL  
CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL  
-----

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 8 juillet 2019, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **RÉSOLUTION C-19-032**

#### **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2019**

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2019.

Il est proposé par M. Michel Latour,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2019 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION C-19-033**

#### **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 juin 2018**

Lecture est faite du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 juin 2019.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE les recommandations inscrites au procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 juin 2019 soient ratifiées telles que lues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-19-034**

**Adoption de la liste des comptes à payer No. 7-0-19 et ratification de la liste des chèques émis No. 7-1-19**

Les listes des comptes à payer No. 7-0-19 et des chèques émis No. 7-1-19 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par M. Jacques Renaud,

QUE la liste des comptes à payer No. 7-0-19 au montant de **38 421,84 \$**, ainsi que les listes des chèques émis No. 7-1-19 au montant de **65 830,66 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire- trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-19-035**

**Nomination du maire-suppléant**

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE conformément à l'article 56 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseiller **Michel Latour** soit nommé pour remplir la charge de maire-suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**REPRÉSENTATION**

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

**RÉSOLUTION C-19-036**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**